



**Direction du génie et des travaux publics
Division du traitement des eaux**

1700, rue Bourassa
Longueuil (Québec)
Téléphone (450) 646-8360
Télécopieur (450) 646-8875

Adresse postale
C.P. 5000
Longueuil (Québec) J4K 4Y7

142

La gestion de l'eau au Québec

GENE116.35

AUD6212-07-00

LA GESTION DE L'EAU AU QUÉBEC

PRÉSENTATION DU 17 JUIN 1999

**À LA SÉANCE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DU BUREAU
D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

Préparé par Maurice Allard, ing.
Directeur adjoint – traitement des eaux

Juin 1999

1. INTRODUCTION

Depuis des décennies, les municipalités du Québec gèrent et exploitent avec leurs employés des usines de filtration.

Un certain nombre de municipalités optent maintenant pour des modes de gestion différents dans le domaine de l'épuration des eaux usées en faisant appel à une participation plus ou moins grande, selon le cas, de l'entreprise privée. La Ville de Longueuil est l'une de ces municipalités.

2. MODES DE GESTION

Sur le territoire de la ville de Longueuil, on retrouve deux usines de filtration d'eau potable et une usine de traitement des eaux usées.

2.1 Usines de filtration

Les deux usines de filtration alimentent une population de 280 000 personnes. L'une d'elles, l'usine régionale, compte parmi les plus importantes usines de filtration du Québec. Elle dessert une population de 250 000 personnes répartie sur les territoires des villes de Boucherville, Saint-Hubert et Saint-Bruno.

La Ville de Longueuil gère et exploite ses deux usines de filtration avec l'aide de ses employés. La quantité de l'eau produite est bonne et le coût de production est parmi le plus bas au Québec, soit 0,55 \$ par mille gallons impériaux.

De plus, la Ville de Longueuil entretient elle-même son réseau d'aqueduc.

2.2 Usine d'épuration

L'usine d'épuration n'est en opération que depuis 1992 et dessert une population de 350 000 personnes répartie sur les territoires des villes de Boucherville, Brossard, Greenfield Park, LeMoyne, Longueuil, Saint-Hubert et Saint-Lambert.

Cette usine est l'une des plus importantes au Québec. A la fine pointe de la technologie, entièrement recouverte et possédant une architecture moderne, cette usine d'épuration attire des visiteurs de partout à travers le monde. En plus de ses caractéristiques techniques et architecturales, elle se distingue par son mode de gestion.

Ce mode de gestion est mixte parce qu'il fait appel à la fois à l'industrie privée et à la fonction publique municipale. Cela signifie que la Ville de Longueuil gère son usine d'épuration de la même façon qu'elle le fait pour ses deux usines de filtration, à l'exception que les travaux d'opération sont confiés à l'entreprise privée. Dans ce cas, la firme privée ne fournit que la main-d'œuvre nécessaire aux travaux d'exploitation.

Quant à la Ville de Longueuil, elle s'assure principalement que l'exploitant réalise les travaux pour lesquels il a été engagé, c'est-à-dire:

- que les eaux traitées et rejetées au fleuve rencontrent les normes du M.E.F.;
- que les équipements mécaniques soient maintenus en bon état par un suivi rigoureux des programmes d'entretien;
- que les bâtiments soient aussi maintenus en bon état.

Ce mode de gestion n'entre pas en conflit avec la structure organisationnelle municipale actuelle. L'exploitant profite des services administratifs de la Ville puisqu'il n'a pas, à titre d'exemple, à se soucier de procéder lui-même à l'achat de divers produits et/ou à réaliser des appels d'offres. Il concentre tous ses efforts au niveau de l'exploitation.

Quant à la Ville, elle profite d'une expertise qu'elle n'avait pas au niveau du traitement des eaux usées. De plus, en s'occupant de la partie administrative et du suivi des travaux d'exploitation de l'usine d'épuration, elle s'assure de la qualité des travaux effectués par l'exploitant et réduit les coûts d'exploitation.

Ce mode de gestion est rentable pour Longueuil. Le coût d'exploitation du Centre d'épuration Rive-Sud, incluant les honoraires professionnels, les produits chimiques et l'entretien, est 0,056 \$ le mètre cube. Ce coût est bas et se compare avantageusement à des usines de type semblable.

3. PRIVATISATION OU NON-PRIVATISATION DE L'EAU POTABLE

Même si Longueuil a un type de gestion mixte au niveau du traitement des eaux usées et que le bilan sur sept ans d'exploitation s'avère positif, cela n'a pas remis en question son mode de gestion actuel au niveau de l'eau potable. Longueuil n'envisage pas la privatisation de ses usines de filtration et de son réseau d'aqueduc.

Cette décision s'appuie sur les motifs suivants:

- l'expertise technique et administrative de ses employés;
- la qualité du produit livré aux consommateurs;
- les coûts de production concurrentiels;
- la santé financière de ses installations.

3.1 Expertise technique et administrative

L'un des éléments les plus importants en ce qui concerne l'exploitation d'une usine de traitement des eaux, que ce soit la filtration ou l'épuration, est l'expertise technique et administrative de son personnel.

Cette expertise se traduit par la capacité du personnel à donner un produit de qualité répondant aux normes environnementales en vigueur tout au long des années sans interruption. Cela se traduit aussi par la facilité du personnel à anticiper les changements technologiques et à les implanter aux installations.

Cette expertise s'acquiert au fil du temps, selon l'ampleur et la complexité des installations. Il faut considérer non seulement le personnel affecté directement aux opérations mais aussi le personnel de soutien que l'on oublie parfois, soit les personnes affectées aux achats et celles travaillant au contentieux pour la rédaction des contrats.

A noter que le personnel technique travaillant aux usines de filtration et d'épuration est engagé en conformité avec la directive 006 du M.E.F., ce qui assure une connaissance technique des employés.

Il ne fait aucun doute que cette expertise est présente à Longueuil comme dans la plupart des municipalités du Québec. A titre d'exemple, pour illustrer le tout, soulignons que notre personnel travaille actuellement à développer des essais sur le dosage de produits chimiques pour le traitement des goûts et odeurs. En résumé, le milieu est vivant et il existe un réseau d'information où l'on y échange sur tous les aspects liés à l'exploitation.

3.2 Qualité du produit fini

A Longueuil, comme dans toutes les usines de filtration du Québec, il se fait un contrôle rigoureux de la qualité du produit à toutes les étapes de la production. La plupart des usines possèdent des équipements contrôlant en continu la qualité physique et chimique de l'eau et divers essais sont effectués tous les jours de la semaine en ce qui concerne la qualité bactériologique de l'eau potable.

En conformité avec les directives du M.E.F., des laboratoires privés certifiés par le M.E.F. vérifient des échantillons d'eau afin de s'assurer de la qualité de produit fini.

3.3 Coûts de production

Les coûts de production de l'eau potable sont très bas à Longueuil comme dans la plupart des municipalités du Québec.

Les budgets annuels au niveau des usines de filtration n'augmentent pratiquement pas, même en dépit de l'augmentation du coût des produits chimiques. Plusieurs raisons expliquent ce fait.

- La réduction des débits de production suite à l'instauration de programmes de recherches de fuites.
- La qualité des équipements qui sont plus efficaces et plus précis et qui demandent moins d'entretien.
- La télémétrie, l'informatisation et l'automatisation des opérations qui ont pour conséquences de faciliter les travaux d'exploitation tout en ayant recours à moins de personnel.

3.4 Santé financière de nos usines

Un dernier élément de notre analyse est la santé financière de nos usines. Ainsi, à Longueuil, nous évaluons à plus de 100 millions de dollars la valeur de nos usines de filtration. La dette résiduelle s'élève à environ 3.5 millions de dollars. Vous comprendrez que dans un tel cas nous ne ressentons pas le besoin financier de se départir de nos installations.

4. CONCLUSION

Les explications que nous venons de vous présenter décrivent très bien pourquoi la Ville de Longueuil n'envisage pas la privatisation de ses installations. La situation que nous venons de vous exposer pour Longueuil est probablement la même pour un grand nombre de municipalités du Québec. C'est pourquoi nous ne croyons qu'il y aura d'importantes vagues de privatisation des usines de filtration dans les prochaines années.

Toutefois, la participation de l'industrie privée et même la privatisation des usines de filtration pourraient faire partie, à notre avis, des solutions envisageables pour une municipalité éprouvant des difficultés à gérer ses équipements. D'autres solutions pourraient aussi être envisagées, telles que le partage de services avec des municipalités voisines.

Quelle que soit la solution retenue par une municipalité, la réussite de son projet devra obligatoirement passer par son implication active au niveau de la rédaction de devis, de contrats et du suivi durant l'exploitation.